

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

Bruxelles, *21 juillet* 19 *04*

N° *4998 / 9*

OBJET :

S

A *M. J. van Bék*

24. Rue du Prince

Bruxelles

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, d'un tableau

qui fait l'objet de votre lettre du 15 c/

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pourra être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du

Musée, n° 9, contre la remise d'un récépissé. *Ci-joint*

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

ANNEXE

Expédié le

NOTES :

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

RECÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de ouvrage..... soumis à
l'examen de la Commission Directrice des Musées royaux de Peinture et de
Sculpture de Belgique, et faisant l'objet de sa communication n° 4998/196 en
date du 26 juillet 1904

Bruxelles, le

27 juillet 1904

[Signature]
rue du Toir com 24
Bruxelles

Bruxelles, le 15 juillet 04

Monsieur le Secrétaire général
du Musée royal de peintures

M/ Monsieur,

Je me permettrai de
vous soumettre demain matin
un tableau de
que je voudrais vendre au
prix de 2000 francs

Espérant Monsieur que
vous m'y trouverez aucun
inconvenient

Je vous prie d'agréer
mes salutations respectueuses.

Johu van Eck
peintre Decor
Rue du Poinçon 14

J. VAN ECK
PEINTRE-DÉCORATEUR
24, Rue du Poinçon. 24
BRUXELLES